

Canada augmente ce montant de 20 p. cent, afin d'obtenir un chiffre qui corresponde au niveau identifié comme le seuil de faible revenu.

À la base de l'estimation du pourcentage de revenu brut consacré aux besoins courants, se trouvent les enquêtes sur les dépenses des familles, menées épisodiquement par Statistique Canada. Les années où il n'y a pas d'enquêtes, l'organisme fédéral ajuste ses seuils de faible revenu selon les changements de l'indice des prix à la consommation.

Pour établir plus précisément les seuils de faible revenu, les statisticiens tiennent compte de la taille de la famille et de sa situation géographique (urbaine ou rurale). La distinction rurale/urbaine est raffinée encore par la dimension de la communauté: plus celle-ci est grande, plus les seuils seront élevés. Statistique Canada a abouti de la sorte à 35 seuils de faible revenu. Mais certains problèmes demeurent.

L'utilisation des enquêtes sur les dépenses des familles, comme base de calcul des seuils de faible revenu, est problématique parce qu'elle exclut certains groupes de population: les habitants des Territoires, ceux et celles qui vivent en institutions et dans les réserves amérindiennes, ainsi que les membres des Forces armées. De même, les données sur le revenu qui peuvent servir de comparaison avec les seuils de faible revenu, pour évaluer le nombre de gens dans telle ou telle catégorie de revenu, sont tirées des enquêtes annuelles sur les finances des consommateurs, lesquelles font aussi abstraction des groupes de population précités. En conséquence, les chiffres publiés couramment sur la pauvreté excluent les populations pauvres des Territoires et des réserves autochtones.

Une autre source d'erreurs vient du fait que les seuils de faible revenu utilisés correspondent à différentes années d'enquêtes sur les dépenses des familles: 1968, 1978 ou 1986. De nombreux analystes de politique sociale se servent de la base de données de 1986 pour calculer le nombre d'enfants pauvres au Canada. Cependant, Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada continuent d'utiliser la base de données de 1978. Selon les *Données de base sur la pauvreté*, en se servant des chiffres entièrement révisés de 1986 plutôt que de ceux de 1978, on obtient 118 000 familles et 121 000 personnes indépendantes de plus dans la catégorie des faibles revenus. Le nombre d'enfants pauvres varie aussi selon l'âge adopté pour définir les enfants et selon qu'on inclut ou non les jeunes autochtones dans le total.

En se servant de la base de 1978, on arrive en 1988 à un chiffre d'environ 875 000 enfants en situation de pauvreté (à l'exception des groupes mentionnés plus haut).⁽⁵⁾ Avec la base de 1986, par contre, on aboutit, toujours en 1988, à quelque 913 000 enfants pauvres de moins de 16 ans; si on ajoute les adolescents de 16 et 17 ans habitant avec leurs parents, ainsi que les enfants vivant dans les réserves, on arrive à un chiffre dépassant le million: autour de 1,1 million.⁽⁶⁾ C'est pourquoi, après chaque chiffre mentionné dans le présent rapport, on indique entre parenthèses la base de données dont il provient.

⁽⁵⁾ Santé et Bien-être social Canada, *Enfants du Canada, enfants du monde*: mémoire national du Canada pour le Sommet mondial sur l'enfance, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1990.

⁽⁶⁾ David P. Ross et Richard Shillington, *Données de base sur la pauvreté*, Conseil canadien du développement social, Ottawa, 1989. Voir aussi: Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, *La pauvreté dans l'enfance et les problèmes sociaux à l'âge adulte, Rapport provisoire*, décembre 1989, p.3.